

JUSTICE

Loi sécurité intérieure

Une politique de « terreur républicaine »

La réorganisation
de l'appareil répressif

Main basse sur la police

« **Disparues de l'Yonne** »

Entretien
avec Pierre Truche
sur l'audience du CSM

« **Il faut des règles
équivalentes
à celles qui s'appliquent
à tout justiciable...** »

« **Juges de proximité** »

**Vers la mort programmée
d'une justice
proche des citoyens**

Le droit du travail
à l'ouest du périph'

**Contes et légendes
du Far West**

Surendettement

**Des débiteurs privés
de leurs droits vitaux**

Abonnement un an - 5 numéros

34 € (voie normale)

40 € (étranger et voie aérienne)

Abonnement de soutien : 80 €

Chèques ou virement à l'ordre de :

JUSTICE, Syndicat de la magistrature

BP 155 - 75523 Paris CEDEX 11

Directeur de la publication :

Evelyne Sire-Marin

Rédacteur en chef :

Pierre Jacquin

Comité de rédaction :

Eric Alt, Jean-Claude Bouvier,
Anne Crenier, Albert Lévy,
Sonia Lombroso, Alain Vogelweith

Dessins :

Jean-Claude Bouvier

Rédaction :

BP 155 - 75523 Paris Cedex 11

Tél. : 01 48 05 47 88

Fax : 01 47 00 16 05

E-mail : syndicat.magistrature@wanadoo.fr

syndicat-magistrature.org

N° Commission paritaire : 1567 D 73

Diffusé par : Diffusion populaire

21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris

Tél. : 01 40 24 21 31

Impression : ISI

68-70, rue des Pyrénées

75020 Paris

Sommaire

■ *Editorial* 1

■ *Projet de loi sécurité quotidienne* :3

Une politique de « terreur républicaine » ..5

Le projet de loi sécurité intérieure, objet de l'examen du Parlement, par le fichage généralisé qu'il instaure et la logique de rafles sur laquelle il s'appuie, est en réalité l'annonce d'une politique de « terreur républicaine », qui vise à faire entrer dans le néant toute une partie de la population par un harcèlement de tous les instants.

Le marché de dupes du tout-sécuritaire... 7

Un projet ultrasécuritaire apporte-t-il vraiment plus de sécurité? Peut-on échanger, comme le propose le ministre de l'intérieur, de la liberté contre de la sécurité, sauf dans un marché de dupes?

■ *La réorganisation de l'appareil*

répressif (entretien avec

Christophe Raphael, CGT-Police)

Main basse sur la police 9

La consécration du tout-sécuritaire comme pivot idéologique de la mise en place d'une république autoritaire passait par une réorganisation radicale de la police. La séparation traditionnelle des rôles entre police administrative et police judiciaire a vécu... au profit de l'extension gloutonne des pouvoirs d'une police dite de « proximité », totalement à la solde de l'exécutif.

■ *Suites disciplinaires des « disparues*

de l'Yonne »14

L'affaire des « disparues de l'Yonne » a valu à quatre magistrats de comparaître devant le Conseil supérieur de la magistrature. Pierre Truche, ancien premier président de la Cour de cassation, affirme, notamment, dans un entretien accordé à Justice, que les règles disciplinaires applicables aux magistrats devraient être équivalentes à celles qui régissent les justiciables ordinaires.

■ Crocs/niques d'amers

<i>Le parquet selon Perben : le stylo ou la survie</i>	18
<i>CNDS : une déontologie de la sécurité à deux vitesses ?</i>	18
<i>Autriche : résistance judiciaire face à l'extrême droite</i>	19
■ <i>Juges de proximité : Vers la mort programmée d'une justice proche des citoyens</i>	21

L'instauration de « juges de proximité », notables non professionnels que leur statut met à la merci de toutes les pressions, suscite un tollé général, particulièrement au sein même du monde judiciaire. C'est l'indépendance de la magistrature qui se voit remise en cause avec la mort programmée de la justice d'instance qui représente cette justice de proximité à laquelle aspirent nos concitoyens.

■ <i>Le droit du travail à l'ouest du périph' : Contes et légendes du Far West</i>	24
--	----

Le droit du travail, échappe à la tentation sécuritaire au point que l'on peut parler d'« intolérance zéro ». Il s'agit, on l'aura compris, de la réponse judiciaire donnée aux infractions relevées par les inspecteurs du travail. Deux d'entre eux, au nom de Sud-Travail, exposent la « politique » menée en la matière par la section économique et financière du parquet de Nanterre. Affligeant.

■ <i>Surendettement : des débiteurs privés de leurs droits vitaux</i>	27
---	----

Conçue à l'origine, comme un texte expérimental imaginé pour venir au secours de familles tombées dans l'urgence sociale, la procédure de surendettement s'est révélée un outil insuffisant mais indispensable quant à la prévention des exclusions.

■ <i>Notes de lectures</i>	29
■ <i>Repères</i>	31
■ <i>En bref...</i>	34

